



DECLARATION DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 31 OCTOBRE 2010 EN COTE D'IVOIRE

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 31 octobre 2010 en Côte d'Ivoire, l'Union africaine (UA) a dépêché sur place une mission d'observation électorale.

L'envoi de la mission de l'Union africaine intervient suite aux recommandations des missions d'évaluation électorales dépêchées par le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E.M Jean Ping en octobre 2008 et en octobre 2009 ainsi que les recommandations de la mission en Côte d'Ivoire du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine du 27 septembre au 3 octobre 2010.

La mission de l'Union africaine conduite par **S.E.M Joseph Kokou Koffigoh**, ancien Premier Ministre du Togo, composée d'une quarantaine de personnes, a pour mandat d'observer le déroulement du scrutin conformément aux dispositions pertinentes de la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) et les Directives de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections. Cette observation a porté sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin.

Dès son arrivée, la mission d'observation électorale de l'UA a rencontré les autorités gouvernementales, la Commission Electorale Indépendante, les partenaires internationaux en Côte d'Ivoire et la société civile. Elle a participé à des sessions de briefing sur le processus électoral.

Seize (16) équipes ont été constituées et déployées couvrant la quasi-totalité du territoire afin de suivre le déroulement du scrutin. Les équipes ont été déployées à Bafing, Worodougou, Vallée du Bandama, Dix huit Montagnes, Haut Sassandra, Bas Sassandra, Moyen Cavally, Marahoué, Lacs, N'zi Comoé, Moyen Comoé, Sud Comoé, Fromager, Sud Bandama, Agnéby et Lagune.

Au terme de sa mission, les observateurs de l'UA ont fait les constats suivants:

- Le déroulement du scrutin dans le calme, la sérénité et la discipline avec une importante participation des citoyens ;
- L'acheminement à temps du matériel électoral de manière générale;

- La bonne organisation du scrutin et la bonne maîtrise des opérations par les agents électoraux ;
- La présence de représentants des candidats dans les bureaux de vote ;
- La garantie du secret de vote ;
- La disponibilité du matériel électoral ;
- La bonne sécurisation du scrutin ;

Toutefois, la mission a relevé certains aspects susceptibles d'être améliorés pour les scrutins à venir. Il s'agit notamment de :

- L'affichage des listes électorales ;
- L'amélioration de la luminosité dans les lieux de dépouillement ;

La mission félicite les autorités et le peuple ivoirien pour leur adhésion aux principes démocratiques et leur engagement à créer un environnement propice à la tenue de l'élection présidentielle du 31 octobre, gage de la consolidation de la paix et de la relance d'une croissance soutenue en Côte d'Ivoire.

Elle salue, en outre, les acteurs du processus électoral en Côte d'Ivoire pour leur engagement et leur patience tout au long de ce processus.

Au regard de ce qui précède, la mission d'observation électorale de l'Union africaine déclare le scrutin du 31 octobre 2010, libre, transparent et crédible.

Elle exhorte les acteurs politiques ivoiriens à s'investir davantage en vue de consolider la démocratie et de promouvoir l'Etat de droit pour une paix, une stabilité et un développement qui s'inscrivent dans la durée.

La mission invite les candidats à faire le pari de la sagesse et de la responsabilité en acceptant le verdict des urnes et en sensibilisant leurs militants et sympathisants à garder le calme.

Elle encourage le vainqueur et les vaincus à se donner mutuellement la main afin de sauvegarder la cohésion nationale et l'unité du pays.

Fait à Abidjan, le 2 novembre 2010.

S.E.M. Joseph Kokou Koffigoh
Chef de la Mission d'Observation Electorale de l'UA